



# COMMISSION FÉMININE

## PROCÈS-VERBAL N°17

Réunion du 04 mars 2024

### COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente de la commission : Nathalie PELIN

Responsable des compétitions jeunes et séniors F et en charge de la féminisation : Nathalie PELIN

Membres de la commission : Mathilde REBOULLET, Elodie LAFFORGUE, Daniel CHEVAL et Michel PEYROUZE.

### CHAMPIONNAT SENIORS F à 11

#### Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

En séniors F, peuvent participer aux rencontres 3 joueuses U16 avec double sur-classement et 3 joueuses U17 avec double sur-classement. Le dossier de sur-classement est à télécharger sur le site de la ligue dans la rubrique documents et licences. Il doit être complété et signé par un médecin (traitant, du sport ou fédéral) et envoyé à la commission médicale de la ligue accompagné de l'électrocardiogramme.

**Match n° 26937712 en D1 opposant St Cyr Félines Peaugres à Rochemaure est replanifié le dimanche 21 avril à 10h**

**Match n° 26937713 en D1 opposant Vallée du Jabron à Tain Tournon est reporté au dimanche 21 avril à 10h**

**Match n° 27820239 en D2 opposant Val d'Ay à St Marcel est reporté au dimanche 24 mars à 10h**

**Match n° 27820297 en D2 opposant Chateauneuf du Rhône à 2 Vallons est reporté au dimanche 21 avril à 10h**

**Match n° 27820241 en D2 opposant St Julien Molin Molette à Eyrieux Embroye est reporté au samedi 23 mars à 16h.**

**Match n° 27820271 en D2 opposant St Alban d'Ay à Hostun est reporté au dimanche 24 mars à 10h**





**Match n° 27820272 en D2 opposant Colombier St Barth à Vallis Auréa est reporté au dimanche 24 mars à 10h.**

**Match n° 27820300 en D2 opposant Hauterives à Roiffieux est replanifié le dimanche 24 mars à 10h.**

#### CHAMPIONNAT SENIORS F à 8

##### Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

En séniors F, peuvent participer aux rencontres 3 joueuses U16 avec double sur-classement et 3 joueuses U17 avec double sur-classement. Le dossier de sur-classement est à télécharger sur le site de la ligue dans la rubrique documents et licences. Il doit être complété et signé par un médecin (traitant, du sport ou fédéral) et envoyé à la commission médicale de la ligue accompagné de l'électrocardiogramme.

**Match n° 27820148 opposant Mélas Le Teil à L'entente Chateauneuf de Galaure est reporté au dimanche 24 mars à 10h**

**Match n° 27820177 opposant AS Donatienne à Beaumontéleger est reporté au dimanche 24 mars à 10h**

**Match n° 27820178 opposant Bourg St Andéol à Baix est reporté au dimanche 24 mars à 10h**

**Match n° 27820149 opposant St Priest 07 à ACE est reporté au dimanche 24 mars à 10h**

**Match n° 27820179 opposant Bas Vivarais à Valensoles est reporté au dimanche 24 mars à 10h**

**Match n° 27820147 opposant RCF07 à Berzeme est reporté au dimanche 24 mars à 10h**

**Match n° 27820152 opposant Berzeme à St Priest 07 est reporté au dimanche 21 avril à 10h**

**Match n° 27820151 opposant RCF07 à Mélas Le Teil est reporté au dimanche 21 avril à 10h**

**Match n° 27820180 opposant Baix à Valensoles est reporté au dimanche 21 avril à 10h**

**Match n° 27820182 opposant St Donat à Bas Vivarais est reporté au dimanche 21 avril à 10h**

**Match n° 27820211 opposant AS St Martinoise à ont La Roche est reporté au dimanche 21 avril à 10h.**





## CHAMPIONNAT U13 F

### Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U13, les U12, les U11 et 3 U10.  
Ballon taille 4,2 mi-temps de 30 min.

Horaires officiels de rencontres : le samedi après-midi à 13h30.  
Plage horaire autorisée pour le club recevant : le samedi après-midi de 12h30 à 15h00.

**Match n° 27819929 opposant FC Montélimar à Salaise Rhodia initialement prévu le 02 mars est reporté au samedi 20 avril à 13h30.**

**Match n° 27819925 opposant Bren à Davezieux initialement prévu le 10 février est reporté au samedi 20 avril à 13h30.**

## CHAMPIONNAT U15 F

### Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U15, U14, U13 et 3 U12.  
Ballon taille 5,2 mi-temps de 35 min.

Horaires officiels de rencontres : le dimanche à 10h00.  
Plage horaire autorisée pour le club recevant : le dimanche de 9h30 à 11h00.

**Match n° 27819982 opposant Rhône Crussol à Joyeuse St Paul est reporté au 18 février à 10h : Pas de feuille de match. Merci de vous rapprocher de la commission féminine svp.**

**Match n° 27820038 opposant Montmeyran à Nord Drôme est reporté au 25 février à 10h : Pas de feuille de match. Merci de vous rapprocher de la commission féminine svp.**

**Match n° 27820036 opposant Pierrelatte à Tain Tournon 2 initialement prévu le 11 février est reporté au dimanche 12 mai à 10h.**

**Match n° 27843185 opposant Bourg Argental à Joyeuse St Paul initialement prévu le 03 mars est reporté au dimanche 21 avril à 10h.**





Match n° 27843186 opposant Davezieux à Tain Tournon 2 initialement prévu le 03 mars est reporté au dimanche 21 avril à 10h.

Match n° 27843187 opposant US Montélimar 2 à AC de l'Allet initialement prévu le 03 mars est reporté au dimanche 21 avril à 10h.

#### CHAMPIONNAT U18 F

##### Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Peuvent jouer dans cette catégorie, les U18F, U17F, U16F en nombre illimité et les U15F dans la limite de 3 maximum.

Ballon taille 5,2 mi-temps de 40 min.

Horaires officiels de rencontres : le dimanche matin 10h.

**Pratique à 11 : Match n° 27261054 opposant Pierrelatte à Joyeuse St Paul initialement prévu le 03 mars est reporté au 12 mai à 10h**

**Pratique à 8 : Match n° 27820120 opposant Trefle foot à La Sanne St Romain initialement prévu le 03 mars est reporté au dimanche 21 avril à 10h.**

##### **RAPPEL IMPORTANT :**

**En cas de demande de modification moins de 12 jours avant la rencontre, la demande doit être adressée à la commission féminine par mail.** Les clubs ne contactent pas l'arbitre, c'est la commission qui s'en charge et qui validera ou pas la demande.

#### COUPES DEPARTEMENTALES DESTIA CAMOU WOLF ET DRESHER TARDY

##### Responsable

Nathalie PELIN - 06.19.22.57.89

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Horaire officiel des rencontres : le dimanche matin 10h

**1ère journée : 28 janvier 2024.**

**2ème journée de la Destia Camou Wolf et 1ère journée de la Dresher Tardy : 18 février 2024**

**¼ finale des coupes Destia Camou Wolf et Dresher Tardy : 28 avril 2024**

Les tirages des coupes départementales se feront le jeudi 14 mars à 19h15 à la Salle des fêtes de La Voulte.





Les clubs qualifiés pour les ¼ de finale de la coupe DESTIA CAMOU WOLF sont les suivants : FC Eyrieux Embroye, AS St Marcelloise, Pierrelatte, St Priest AS 07, Sud Ardèche, St Cyr Félines Peaugres et Trèfle foot.

Les clubs qualifiés pour les ¼ de finale de la coupe DRESHER TARDY sont les suivants : Ent. BBRM/Génissieux/Bourg de Péage, Hauterives, Colombier St Bart, Boulieu les Annonay, Rochemaure, O. Ruomsois et Chateauneuf du Rhône.

## FOOT LOISIRS SENIORS F – LES RENCONTRES

### Responsable

Elodie LAFFORGUE – 06.86.50.44.08

Mail : [competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr)

Nous sommes dans l'attente de la validation des licences loisirs pour les clubs engagés. Le calendrier devrait être fait le jeudi 1<sup>er</sup> février.

## INFORMATIONS AUX CLUBS

Nous vous rappelons que **l'utilisation de la FMI est obligatoire** (prévoir cependant une feuille de match papier en cas de non-fonctionnement de la FMI)

Encore trop de feuilles de match papier. Merci de faire le nécessaire afin que la tablette fonctionne (accès, mise à jour ....). **Eric THIVOLLE est à votre disposition si besoin au 06-13-86-01-14.**

Nous vous rappelons que du vendredi à midi jusqu'au dimanche soir, toutes les demandes de modifications, les arrêtés ou autres sont à envoyer à la **personne de permanence** et non aux commissions. Ses coordonnées se trouvent sur le site du district dans la rubrique permanence sportive. Il y a aussi une personne de permanence pour les arbitres.

Merci de bien vouloir noter des maintenant les dates des journées événementielles féminines : 25 novembre, 05 janvier (futsal), 13 avril et 1<sup>er</sup> juin. Toutes les infos seront en ligne en temps voulu.

**Nous vous rappelons que le port du voile sur les terrains est strictement interdit. L'information en ce sens a largement été faite.**

